

La gazette de l'inclusion

PIAL de Saint-Florentin

Décembre 21

N°4

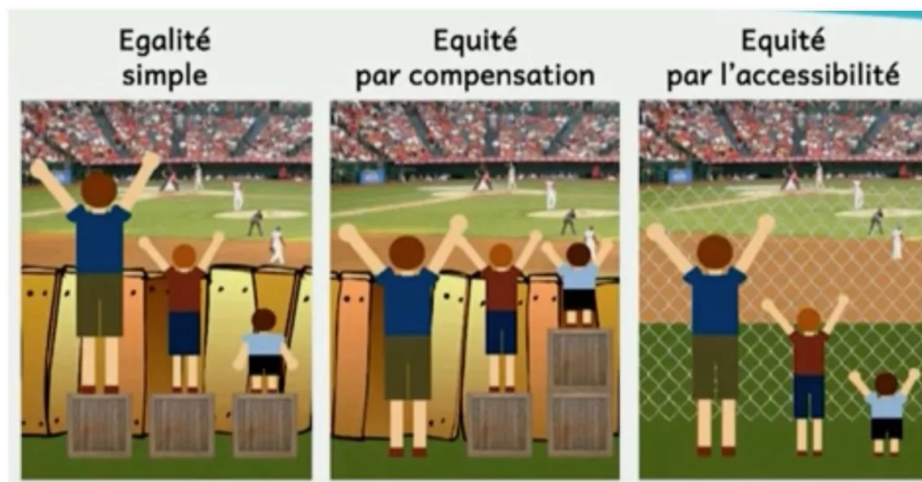


Illustration du principe d'équité (Ville d'Ottawa, 2015, p. 10).

Quelle est la différence entre Égalité et Équité ?

L'égalité repose sur la volonté d'offrir la même chose à tous pour que les personnes en situation de handicap puissent s'épanouir dans notre société. Cela implique que nous ayons tous les mêmes besoins.

L'équité repose sur la volonté de comprendre les personnes en situation de handicap et de leur donner ce dont elles ont besoin pour s'épanouir. Ainsi l'équité à l'école consiste à accompagner les élèves en fonction de leurs besoins.

Pour aller plus loin, je vous invite à lire l'article à l'adresse suivante

<https://www.versunecoleinclusive.fr/tag/egalite/>

Les rendez-vous de l'inclusion



Samedi 16 novembre 2021 : 10h30-11h30

Comment accompagner enfant / élève à besoins particuliers dans la passation d'examen ?

<http://bit.ly/3bWgtRV>

Vous avez la parole :



Ce mois-ci je n'ai reçu aucune proposition d'échanges de pratique de votre part. Surtout n'hésitez pas à partager ce que vous faites !!! Cette gazette se veut collaborative.

Thème du mois :

Comment participer activement à une Equipe de Suivi et de Scolarisation ?

La [circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017](#) rappelle que *"les personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap contribuent à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation et participent aux réunions des équipes de suivi de la scolarisation "*

Vous êtes membres à part entière de la communauté éducative et vous êtes invités à participer à toutes les réunions concernant l'élève ou les élèves que vous accompagnez. Pour préparer l'ESS vous devez réfléchir à ce que vous mettez en œuvre dans l'accompagnement en portant un regard plus distancié sur votre rôle et les actions que vous effectuez. Afin de préparer au mieux la réunion, je vous invite à prendre des notes régulièrement comme « un « recueil de données » Ces notes peuvent porter sur :

- des situations de réussites
- des situations problèmes
- les aides apportées par vous, par un enseignant, par un autre élève
- des observations sur les comportements de l'élève en classe, en cour de récréation, avec ses pairs, avec vous
- les évolutions
- ...

Cet écrit sera un support important et une aide le jour de l'ESS.

L'Académie de Créteil propose un document d'aide à la rédaction d'un compte-rendu de Réunion d'ESS : <http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/AVS-cpte-rendu-ress.pdf>